Impression des agendas et registres



Utilisation du D-m@x

De plus grandes possibilités sont disponibles

Utilisation du Mobi33

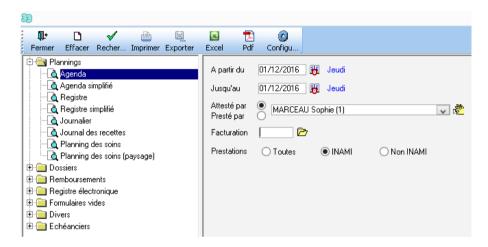
Agendas directement disponibles sur les appareils avec gestion du dossier infirmier immédiate.

1. Impression des agendas

Documents > Impression de documents > Planning > Agenda

Ce menu est également accessible par le bouton raccourci "Documents"

L'agenda est une feuille de route qui contient les informations utiles d'une journée de soins.



Attesté par : Si l'agenda concerne un(e) infirmier(ère), cliquer sur « Attesté par »
 Presté par : Si l'agenda concerne un(e) aide soignant(e), cliquer sur « Presté par »

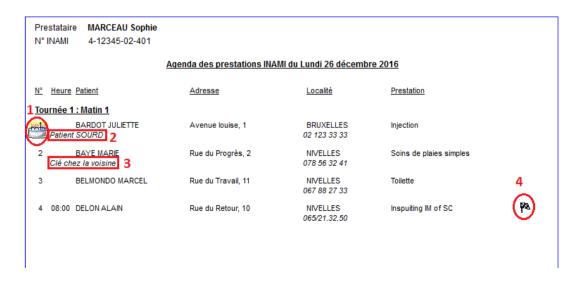
• Facturation : Sélectionner un fichier de facturation si l'agenda doit contenir uniquement les prestations provenant d'une facturation spécifique (utilisé par les adhérents de Soins à Domicile A.S.B.L. 306)

Prestations : - Toutes : Prestations INAMI + nomenclature personnelle

- INAMI : Prestations INAMI uniquement

- Non INAMI : Nomenclature personnelle uniquement

Cliquer sur Rechercher pour faire apparaître le document dans uns fenêtre de prévisualisation. Imprimer



Les agendas sont imprimés par journée et triés par tournée. Par défaut, les patients sont classés par ordre alphabétique. Cet ordre peur être modifié dans la répartition des prestations (voir document PL07) ou dans la gestion des agendas (voir document PL03)

Des informations complémentaires sont également affichées :

- Un gâteau d'anniversaire le jour adéquat. 1
- L'information contenue dans la rubrique « Remarque sur Agenda » situé dans l'onglet [Propriétés] de la fiche patient 2
- L'information contenue dans la rubrique « Memo » enregistré dans le menu « Gestion des agendas » 3
- Un drapeau quand il s'agit de la dernière prestation de la prescription en cours 4

Un agenda plus simplifié peut également être imprimé.

Documents > Impression de documents > Planning > Agenda simplifié

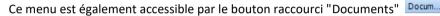


L'agencement du document ne peut pas être modifié.

Des options plus avancées sont cependant disponibles dans le D-m@x et Mobi33.

2. Impression des registres

Documents > Impression de documents > Planning > Registre





Le registre de prestations <u>était</u> un document légal et obligatoire valable jusqu'au 17 avril 2006. Les prestataires <u>étaient</u> tenus de les imprimer, de les relier par mois calendaire et de les signer.

Mais ce n'est pas parce qu'il ne faut plus les imprimer qu'on ne peut pas les imprimer.

La saisie des informations préalables est identique à celle décrite pour les agendas

Les registres sont imprimés par journée et triés par tournée. Les patients sont classés par ordre alphabétique.

Un registre plus simplifié peut également être imprimé.

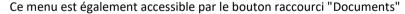
Documents > Impression de documents > Planning > Registre simplifié



Les registres ainsi que les plannings peuvent constituer les documents internes prouvant l'activité de chacun. Ils peuvent être signés par chaque partie. Ils peuvent être demandés lors de contrôles INAMI.

2. Impression des journaliers

Documents > Impression de documents > Planning > Journalier





Le journalier des prestations est un document fiscal (pas de nom mais des données de comptabilité) reprenant pour chaque prestation les montants facturés aux organismes assureurs et aux patients.

La saisie des informations préalables est identique à celle décrite pour les agendas. Il est impossible d'imprimer des journaliers pour des prestations non facturées.